



## Réglements sportifs particuliers Championnats de Ligue Normandie Seniors Masculins

**Saison 2025-2026**

ARTICLES	PRE NATIONALE	REGIONALE 2	REGIONALE 3
<b>1 - COMPOSITION</b> Le championnat est composé	<p><b>24 Equipes</b> Championnat en 2 phases</p> <p>Championnat en 2 phases  <u>Phase 1</u> : Championnat 4 poules de 6 équipes  (Poules en fonction du classement N-1)  <u>Phase 2</u> : Championnat avec 3 poules de 8 équipes</p> <p>Ces associations sportives devront avoir réglé leur engagement avant le début des championnats et devront être à jour avec les Trésoreries de la Ligue et de leur département</p>	<p><b>24 Equipes</b> Championnat par secteur : Secteur A et B</p> <p>Formule championnat puis phase finale  12 équipes Secteur A  12 équipes Secteur B</p>	<p><b>24 Equipes</b> Championnat par secteur : Secteur A et B</p>
<b>2 - ASSOCIATIONS SPORTIVES QUALIFIEES</b> Les associations sportives qualifiées :	<p>A - Les équipes descendantes de NM3  B - Les équipes maintenues en PNM  C - Les équipes accédant de la RM2  D - Les équipes éventuellement repêchées</p>	<p>A - Les équipes descendantes de PNM  B - Les équipes maintenues en RM2  C - Les équipes accédant de la RM3  D - Les équipes éventuellement repêchées</p>	<p>A - Les équipes descendantes du RM2  B - Les équipes maintenues en RM3  C - Les équipes accédant de Pré-région  D - Les équipes éventuellement repêchées</p>
<b>3 - MUTUALISATIONS POSSIBLES ENTRE LES ASSOCIATIONS</b>	<p>Union</p> <p>CTC</p> <p>Entente</p>	<p>autorisé</p> <p>autorisé</p> <p>INTERDIT</p>	<p>INTERDIT</p>
<b>4 - OBLIGATIONS SPORTIVES</b> Chaque association sportive évoluant dans cette division devra OBLIGATOIUREMENT présenter :	<p>Une équipe seniors masculine de niveau inférieur</p> <p>ET</p> <p>2 équipes masculines de jeunes de catégories différentes (U21 à U13)</p> <p>OU</p> <p>Une équipe seniors masculine de niveau inférieur</p> <p>ET</p> <p>1 équipe masculine jeune de catégories de U21 à U13</p>	<p>2 équipes masculines de jeunes de catégories différentes (U21 ou U18 ou U15 ou U13 ou U11)</p> <p>OU</p> <p>1 équipe masculine de jeunes (U21 ou U18 ou U15 ou U13 ou U11)</p> <p>OU</p> <p>1 équipe masculine jeune de catégories de U21 à U13</p>	<p>1 équipe masculine de jeunes (U21 ou U18 ou U15 ou U13 ou U11)</p> <p>OU</p> <p>1 EMFB labellisée validée ou avec renouvellement en cours.</p>

	<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;"><b>ET</b></td></tr> <tr> <td><b>1 EMFB labellisée validée ou avec renouvellement en cours.</b></td></tr> </table>	<b>ET</b>	<b>1 EMFB labellisée validée ou avec renouvellement en cours.</b>	
<b>ET</b>				
<b>1 EMFB labellisée validée ou avec renouvellement en cours.</b>				
<b>5 - OBLIGATIONS EQUIPES</b>	Les vérifications de ces obligations se feront aux dates suivantes : avant la fin des matchs aller de la 1ère phase du championnat.			
<b>VERIFICATIONS</b>	<p>La non-observation de ces obligations amène le déclassement de l'équipe fautive (mise hors championnat) et la descente automatique dans la division inférieure à la fin de la phase régulière.</p> <p>La Ligue a toujours le droit de refuser l'inscription d'une association sportive dès lors qu'elle motive son refus.</p>			
<b>6 - OBLIGATION SPORTIVES</b>	Une équipe accédant à une division supérieure et qui ne remplit pas les obligations sportives est autorisée à y participer sous conditions d'avoir respecter les obligations sportives de la division de la saison précédente (autorisation valable seulement la 1ère année).			
<b>CAS D'UNE MONTEE</b>				
<b>7 - HORAIRES DES RENCONTRES</b>	<p>L'horaire officielle des rencontres de championnat est <b>SAMEDI à 20H00</b> (PNM, RM2 Secteur-B et RM3 Secteur-B) et <b>DIMANCHE à 15H30</b> (RM2 et RM3 Secteur-A)</p> <p>Aucune rencontre ne pourra avoir lieu après la date prévue initialement au calendrier du championnat (sauf dérogation validée par la Commission Régionale 5x5).</p> <p>Pour la dernière journée du championnat, AUCUN changement de date et d'horaire ne sera accepté sauf décision exceptionnelle de la CR 5x5.</p>			
<b>8 - SYSTEME DE L'EPREUVE</b> Cf document "Formule des championnats régionaux"	<u>Phase 1</u> : 10 rencontres aller/retour  Barrages : rencontres entre 2ème et 3ème de chaque poule  <u>Phase 2</u> : 1 poule accession + 2 poules maintien Nor-A et Nor-B	Championnat par secteur : Secteur A et B 22 rencontres aller et retour		
<b>9 - MONTEE EN DIVISION SUPERIEURE</b>	<p><b>La FFBB propose 2 montées en NM3 pour la Normandie à l'issue de la saison 2025-2026.</b>  <b>L'équipe la mieux classée de chaque poule et en possibilité de monter accèdera à la NM3</b></p> <p>En cas de refus ou d'impossibilité de monter, les équipes 2ème voire 3ème de la même poule que celle du refus, pourront accéder à la NM3.</p>	<p><b>Les équipes classées 1ères et 2èmes de chaque secteur à la fin du championnat accèdent à la PNM.</b></p> <p>L'ordre de repêchage pour la (les) montées sera dans l'ordre suivant :</p> <p style="text-align: center;">Equipe classée 3ème Equipe classée 4ème</p>	<p><b>Les équipes classées 1ères et 2èmes de chaque secteur à la fin du championnat accèdent à la RM2.</b></p> <p>L'ordre de repêchage pour la (les) montées sera dans l'ordre suivant :</p> <p style="text-align: center;">Equipe classée 3ème Equipe classée 4ème</p>	

<b>10 - DESCENTE EN DIVISION INFÉRIEURE</b>	<b>Les deux dernières équipes</b> du classement des championnats <b>maintien Nor-A et Nor-B</b> descendant en <b>RM2</b> pour la saison suivante.	<b>Les deux dernières équipes</b> du classement des championnats de chaque Nor-A et Nor-B descendant en <b>RM3</b> pour la saison suivante.	<b>Les trois dernières équipes</b> du classement du championnat Nor-A descendant et les <b>quatre dernières équipes</b> du classement du championnat Nor-B descendant en Pré-région masculine pour la saison suivante.		
Dans l'éventualité de descente de NM3, l'ordre des descentes supplémentaires se fera en fonction du classement général final des poules maintien de chaque secteur. Les descentes supplémentaires seront imputées au secteur des équipes descendantes de NM3.					
<b>11 - REPECHAGE</b>	Les repêchages éventuels ( <b>hors dernier du classement</b> ) se feront en se basant sur les classements établis à l'issue des championnats				
<b>12 - CHRONOMETRE DE TIRS</b>	Le chronomètre des tirs devra être tenu par un officiel reconnu apte et est <b>obligatoire</b> pour toutes les rencontres de PNM. Le chronomètre des tirs doit offrir la possibilité de revenir à 14 secondes.	GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE			
<b>14 SECONDES SUR REBOND OFFENSIF</b> Application de la règle FIBA en cours à toutes les divisions et toutes les catégories Procédure particulière : • S'il n'y a pas de chrono des tirs ou s'il n'est pas compatible, il n'est pas utilisé et c'est l'arbitre qui prend en compte le décompte des 14 et des 24 secondes. • Dans ce cas l'arbitre annonce « 8 » quand il reste « 8 secondes » pour tirer					
<b>13 - LOGICIEL E-Marque</b>	Le logiciel E-marque est <b>OBLIGATOIRE</b> (V2) pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel.				
<b>14 - FORFAIT GENERAL</b>	Une association ayant déclarée (ou étant déclarée) forfait général est rétrogradée dans la division immédiatement inférieure.				
<b>15 - CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX EPREUVES SPORTIVES</b>	Les joueurs évoluant en PNM ou PNF doivent avoir adressé leur dossier complet de demande de licence au CD au plus tard le <b>30 novembre de la saison en cours</b> , à l'exception d'un renouvellement ou d'une création lorsque le joueur apporte la preuve que sa dernière licence était bien dans la même association sportive.	Aucune date limite de qualification n'est requise pour les niveaux RM2 et RM3 concernant une création de licence. Pour une licence 2C la date limite de qualification est fixée au 28 février.			

<b>16 - STATUT CF/PN JOUEURS</b>	Le <b>statut CF-PN</b> des joueurs est une <b>condition obligatoire</b> pour être inscrit sur une feuille de marque. 1ère infraction pour une équipe : <b>pénalité financière de 200 €</b> . 2ème infraction et infractions suivantes pour cette même équipe : <b>Dossier Disciplinaire</b>	La signature de la <b>charte CF/PN</b> joueur n'est pas nécessaire pour les joueurs évoluant à ces niveaux de compétition
<b>17 - STATUT DES TECHNICIENS</b>	Se reporter au Statut de l'Entraîneur 2025-2026	
<b>18 - OBLIGATIONS FINANCIERES</b>	<p>Le club devra s'être acquitté financièrement de son engagement dans son championnat avant le début de celui-ci.</p> <p>Les échéances de la caisse de péréquation devront être honorées tout au long de la saison (Cf règlement de la caisse de péréquation)</p> <p>En cas de non respect de ces conditions financières le dossier sera transmis à la commission de discipline de la ligue. De plus aucune montée et aucun titre ne seront possibles pour les clubs concernés en cas de non paiement.</p>	
<b>19 - SALLE</b>	Classement : <b>H2</b>	Classement : <b>H1</b>
<b>20 - CAS PARTICULIERS</b>	Tous les cas non traités dans ce règlement au cours ou à la fin de la saison seront traités par le Bureau de la Ligue Régionale Normandie Basketball	
<b>21 - Règles de participation championnats senior Masculins pré-nationaux (PNM)</b>	<b>Règles de participation championnats senior Masculins pré-nationaux (PNM)</b>	
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 12 maximum
	Extérieur	7 minimum / 12 maximum
Types de licences autorisées (nb maximum)	1 C ou OCT ou OCAST/1CAST (Hors CTC) ou 1 CASTCTC	3
	ASP	0
	OC ou OCASTCTC	Sans limite
	2 C ou 2 CAST (Hors CTC) ou 2 CASTCTC	0
Couleurs de licence autorisées (nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune (JN)*	2
	Orange (ON)*	0
* les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division		OU
		1
		1

<b>22 - Règles de participation autres championnats régionaux RM2-RM3</b>	<b>Règles de participation autres championnats régionaux RM2-RM3</b>	
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 12 maximum
	Extérieur	7 minimum / 12 maximum
Types de licences autorisées (nb maximum)	1 C ou OCT ou OCAST/1CAST (Hors CTC) ou 1 CASTCTC ou 2 C ou 2 CAST (Hors CTC) ou 2 CASTCTC	3
	ASP	0
	OC ou OCASTCTC	Sans limite
Couleurs de licence autorisées (nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune (JN et JH)	Sans limite
	Orange (ON + OH)	Sans limite